

Séance ordinaire du 24 mai 2016

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce vingt-quatrième jour du mois de mai deux mille seize à dix-huit heures trente, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, René Fortin, Clément Genest, Ann Jeffrey, Réjean Lamontagne, Robert Maranda, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Sont absents : les membres du conseil Janet Jones et Pierre Lainesse.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière par intérim.

CV-2016-05-20

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 24 mai 2016, tel qu'il est modifié par le retrait de l'affaire intitulée :

« Signature du livre d'or par monsieur Maurice Ampleman »

ainsi que par l'ajout des affaires suivantes :

« **Comité exécutif**
Félicitations à monsieur Denis Servais »

« **Comité exécutif**
Félicitations à monsieur Yvan Girouard »

« **Infrastructures**
Engagement de la Ville auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour le réaménagement de l'intersection de la route Marie-Victorin et de la rue Jérôme-Demers ainsi que de l'amorce de la rue de l'Estran (secteur Saint-Nicolas)
Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-099 »

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-21

Période de questions

Environ 25 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des

questions et émettent des commentaires.

CV-2016-05-22

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2016

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 9 mai 2016.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-23

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 3, 9 et 10 mai 2016

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 3, 9 et 10 mai 2016 est déposé.

CV-2016-05-24

Besoin de main-d'œuvre à la Direction des communications et du service à la clientèle

[Document d'aide à la décision RHAC-2016-035](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'autoriser le mouvement de main-d'œuvre lié au poste cadre de la Direction des communications et du service à la clientèle, tel qu'il est indiqué en annexe à la fiche de prise de décision RHAC-2016-035.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-25

Demande au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale d'un renouvellement de la période de négociation visant la modification du Régime de retraite des employés de la Ville de Lévis (21 190) dans le cadre de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*

[Document d'aide à la décision DG-2016-122](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Michel Patry

De demander au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale un renouvellement de la période de négociation puisque les parties n'auront pas complété la négociation avant le 30 avril 2016 visant la modification du Régime de retraite des employés de la Ville de Lévis (21 190) dans le cadre de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*, et d'autoriser Georges-Étienne L'Italien, gestionnaire de projets corporatifs, membre de l'équipe patronale de négociation, à signer la demande conjointe à être transmise au ministre par les parties concernées par cette négociation.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-26

Dépôt du rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions, pour la période du 1er au 30 avril 2016

[Document d'aide à la décision DG-2016-135](#)

Le rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions, pour la période du 1^{er} au 30 avril 2016, est déposé à titre d'information.

CV-2016-05-27

Aide financière à la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis

[Document d'aide à la décision DG-2016-136](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'accorder une aide financière au montant indiqué à la fiche de prise de décision DG-2016-136 à la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-28

La *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (Loi RRSM) – Avis d'intention – Concernant l'indexation automatique des rentes des retraités ou retraitées à compter du 1^{er} janvier 2017

[Document d'aide à la décision DG-2016-147-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Michel Patry

De transmettre un avis d'intention de suspendre l'indexation des rentes des retraités ou retraitées au 1^{er} janvier 2017 au comité de retraite du Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Lévis et au comité de retraite du Régime de retraite des employés de la Ville de Lévis, leur permettant de mandater leurs actuares pour produire une évaluation

actuarielle au 31 décembre 2015 conformément à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-29

Demande d'aide au programme d'enfouissement des réseaux câblés sur des voies publiques d'Hydro-Québec dans le cadre du projet prolongement de la rue Saint-Omer (secteur Lévis), réalisation des avant-projets et des plans et devis du projet et financement afférent

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-086-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'autoriser le Service du génie de la Direction des infrastructures à présenter une demande d'aide au programme d'enfouissement des réseaux câblés sur des voies publiques d'Hydro-Québec dans le cadre du projet prolongement de la rue Saint-Omer (secteur Lévis).

D'autoriser Hydro-Québec, Bell et Vidéotron à débiter la réalisation des avant-projets et des plans et devis du projet.

De s'engager à défrayer les honoraires professionnels et les frais encourus lors de la réalisation des avant-projets et des plans et devis par Hydro-Québec, Bell et Vidéotron advenant l'abandon du projet.

D'opter pour le choix deux comme type de gestion, soit Hydro-Québec réalise les plans et devis et la Ville la réalisation des travaux.

De financer cette dépense au montant maximal de 105 000 \$ à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté, à être renfloué à la suite de l'entrée en vigueur du règlement d'emprunt RV-2016-15-57.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-30

Décret des travaux d'amélioration et de remplacement de l'éclairage public de rues ainsi que l'acquisition de contrôleurs et accessoires de feux de circulation

[Document d'aide à la décision INF-BI-2016-003-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De décréter les travaux d'amélioration et de remplacement de l'éclairage public de rues ainsi que l'acquisition de contrôleurs et accessoires de feux de circulation.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-31

Engagement de la Ville envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques relativement au projet de construction d'une conduite pluviale dans le secteur Saint-Étienne-de-Lauzon

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-053](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry

Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De s'engager à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, au plus tard 60 jours après la fin des travaux relatifs au projet de construction d'une conduite pluviale dans le secteur Saint-Étienne-de-Lauzon, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-32

Engagement de la Ville envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour le prolongement de la conduite d'aqueduc de la rue Saint-Omer jusqu'au futur boulevard Étienne-Dallaire (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-085](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry

Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De s'engager à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, au plus tard 60 jours après la fin de travaux pour le prolongement de la conduite d'aqueduc de la rue Saint-Omer jusqu'au futur boulevard Étienne-Dallaire (secteur Lévis), une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-33

Dépôt du rapport des amendements budgétaires et virements de fonds de la Société de transport de Lévis

[Document d'aide à la décision INF-2016-006](#)

Le rapport de la Société de transport de Lévis concernant les amendements budgétaires et virements de fonds pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2016, est déposé à titre d'information.

CV-2016-05-34

Décret des travaux de réhabilitation de conduites d'aqueduc

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-078](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De décréter les travaux de réhabilitation de conduites d'aqueduc.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-35

Décret des travaux d'installation de regard brise charge
[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-084-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De décréter les travaux d'installation de regard brise charge.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-36

**Fermeture temporaire d'une partie de la rue Mont-Marie (secteur Lévis)
pour la tenue de la journée sportive pour les étudiants et étudiantes du
Collège de Lévis**
[Document d'aide à la décision POL-2016-010](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Clément Genest

De fermer temporairement une partie de la rue Mont-Marie (secteur Lévis),
entre les rues Perreault et des Hospitalières, pour la tenue de la journée
sportive annuelle pour les étudiants et étudiantes du Collège de Lévis, le
7 juin 2016, entre 8 h et 16 h, ou le 8 ou le 9 juin 2016, en cas de pluie.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-37

**Fermeture temporaire d'une partie de l'allée Cavalière (secteur Lévis)
pour la tenue d'une fête de quartier**
[Document d'aide à la décision POL-2016-011](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Clément Genest

De fermer temporairement une partie de l'allée Cavalière (secteur Lévis),
entre les numéros civiques 1856 et 1888, pour la tenue d'une fête de quartier,
le 18 juin 2016 de 9 h à 22 h, ou le 19 juin 2016, en cas de pluie.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-38

Fermeture temporaire de la rue de l'Estuaire (secteur Lévis) pour le la tenue d'une fête de quartier

[Document d'aide à la décision POL-2016-012](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Clément Genest

De fermer temporairement la rue de l'Estuaire (secteur Lévis) pour la tenue d'une fête de quartier, le 2 juillet 2016 de 15 h à 20 h, ou le 23 juillet 2016, en cas de pluie.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-39

Fermetures temporaires de rues dans le cadre de la *Fête des voisins*

[Document d'aide à la décision POL-2016-013-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Clément Genest

De fermer temporairement les rues indiquées en annexe à la fiche de prise de décision POL-2016-013-R-1, pour la tenue de la *Fête des voisins* le 11 juin 2016, ou le lendemain en cas de pluie, au besoin.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-40

Aide financière à des organismes culturels

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2016-016](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'accorder aux organismes de la communauté suivants l'aide financière indiquée, selon les modalités de versements prévus à l'annexe 1 de la fiche de prise de décision DVC-ART-2016-016, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

• Festival jazz etcetera Lévis	5 000 \$
• Fondation du mémorial des militaires	6 001 \$
• Groupe vocal rive-son inc.	3 273 \$
• Via musique	5 455 \$

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-41

Dépôt d'une candidature pour le prix *Excellence* de la Société des musées du Québec

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2016-019](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De déposer la candidature du projet muséal du Lieu historique national du chantier A.C. Davie pour le prix *Excellence* de la Société des musées du Québec et d'autoriser la chef du Service des arts et de la culture de la Direction de la vie communautaire à déposer le cahier de candidature.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-42

Proclamation de la *Semaine québécoise des personnes handicapées*
[Document d'aide à la décision DVC-SOC-2016-018](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De proclamer la semaine du 1^{er} au 7 juin 2016 *Semaine québécoise des personnes handicapées* et d'inviter les citoyennes et citoyens à combattre les préjugés envers la différence et à poser des gestes concrets pour favoriser la participation pleine et entière des personnes ayant des incapacités.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-43

Financement de la dépense relative à l'installation d'une stèle à écrans dynamiques (secteur Charny) et l'identification du bâtiment de l'aquaréna
[Document d'aide à la décision COM-2016-005](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Michel Turner

De financer la dépense relative à l'installation d'une stèle à écrans dynamiques (secteur Charny) et l'identification du bâtiment de l'aquaréna, au montant maximal indiqué à la fiche de prise de décision COM-2016-005, à même l'excédent de fonctionnement accumulé affecté de l'ex-Ville de Charny.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-44

Modification du texte du régime supplémentaire de retraite des cadres supérieurs désignés de la Ville de Lévis
[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2016-017](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

De modifier le texte du régime supplémentaire de retraite des cadres supérieurs désignés de la Ville de Lévis en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2011 par la résolution CV-2011-00-77, tel qu'il est indiqué à la fiche de prise de décision FIN-TRE-2016-017, et de décréter que ces modifications entrent en vigueur le 7 avril 2015.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-45

Délégation d'une somme à l'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches

[Document d'aide à la décision URBA-2016-119](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De déléguer le montant de 11 000 \$ à l'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches, pour la réalisation des travaux sylvicoles en forêt privée sur le territoire de la ville et de transmettre une copie de la présente résolution à la Municipalité régionale de comté de Montmagny, délégataire de gestion pour le Programme d'aménagement durable des forêts de la région de la Chaudière-Appalaches en Chaudière-Appalaches.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-46

Résolution de contrôle intérimaire dans le cadre du projet de service rapide par bus visant à interdire toute nouvelle construction (incluant tout aménagement de gestion des eaux pluviales) ou tout agrandissement d'une construction sur certains lots

[Document d'aide à la décision URBA-2016-118](#)

ATTENDU que la Ville est actuellement en période de révision de son schéma d'aménagement et de développement révisé;

ATTENDU qu'un avis de motion sera donné pour l'adoption d'un Règlement de contrôle intérimaire dans le cadre du projet de service rapide par bus visant à interdire toute nouvelle construction (incluant tout aménagement de gestion des eaux pluviales) ou tout agrandissement d'une construction sur certains lots;

ATTENDU qu'il y a lieu d'adopter une résolution de contrôle intérimaire afin d'appliquer dès maintenant les interdictions prévues;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'interdire toute nouvelle construction (incluant tout aménagement de gestion des eaux pluviales) ou tout agrandissement d'une construction sur les lots stratégiques identifiés au projet de Règlement de contrôle intérimaire annexé à la fiche de prise de décision URBA-2016-118, à l'exception de ceux autorisés

à ce règlement. Ainsi, il sera tout de même permis de construire, d'agrandir ou d'installer les constructions suivantes :

- ✓ un espace de stationnement, à l'exception d'un stationnement étagé ou d'un stationnement souterrain;
- ✓ une allée de circulation automobile, cyclable ou piétonne;
- ✓ un abri, incluant un abri d'hiver;
- ✓ un abribus;
- ✓ un auvent;
- ✓ une clôture;
- ✓ un élément de mobilier urbain;
- ✓ une rampe d'accès, notamment pour les personnes handicapées;
- ✓ une terrasse;
- ✓ une enseigne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-47

Demande visant la délivrance d'une autorisation pour le prolongement du réseau d'égout pluvial, d'égout sanitaire et d'aqueduc sur les lots 2 154 022 et autres du cadastre du Québec dans le cadre des travaux de réfection de la route 132 (boulevard Guillaume-Couture, secteur Saint-Romuald) et de la construction d'une piste cyclable

[Document d'aide à la décision URBA-2016-126](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De ne pas s'objecter à la demande présentée par le Service du génie de la Direction des infrastructures au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, pour le prolongement du réseau d'égout pluvial, d'égout sanitaire et d'aqueduc sur les lots 2 154 022, 2 154 023, 2 154 302, 2 159 408, 3 202 389, 3 202 390, 3 202 391 et 3 690 706 du cadastre du Québec, dans le cadre des travaux de réfection de la route 132 (boulevard Guillaume-Couture, secteur Saint-Romuald) et de la construction d'une piste cyclable, et en conséquence, d'autoriser la greffière à signer le certificat prévu à l'article 32.3 de la loi à l'égard de cette demande, lorsque toutes les autorisations des propriétaires des terrains visés par les travaux auront été déposées à la Ville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-48

Vente d'une partie du lot 3 021 434 du cadastre du Québec (rue Saint-Joseph, secteur Lévis), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilité publique

[Document d'aide à la décision DEV-2016-063](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par le conseiller Serge Côté

De vendre au propriétaire du lot 3 021 318 du cadastre du Québec, une partie

du lot 3 021 434 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 86,5 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan annexé à la fiche de prise de décision DEV-2016-063, au prix de 14 200 \$, plus taxes si applicables, avec la garantie du droit de propriété sans la garantie de qualité et aux autres conditions mentionnées en annexe à cette fiche de prise de décision, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet, d'affecter le produit net de la vente de ce terrain à la réserve pour fins de développement du territoire et de confirmer que cette partie de lot n'est plus affectée à l'utilité publique.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-49

Modification de la résolution CV-2016-00-73 « Entente sectorielle sur la persévérance scolaire et les carrières scientifiques et technologiques en Chaudière-Appalaches à intervenir avec le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et autres partenaires »

[Document d'aide à la décision DEV-2016-086](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De modifier la résolution CV-2016-00-73 « Entente sectorielle sur la persévérance scolaire et les carrières scientifiques et technologiques en Chaudière-Appalaches à intervenir avec le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et autres partenaires » par le remplacement du numéro de fiche de prise de décision « DEV-2016-013 » par le numéro « DEV-2016-086 ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-50

Attribution du contrat pour la fourniture et la livraison de béton préparé

[Document d'aide à la décision APP-2016-055](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'attribuer le contrat pour la fourniture et la livraison de béton préparé (appel d'offres 2016-50-34), à Béton Provincial ltée, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 89 470 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-51

Attribution du contrat pour la fourniture de souffleuses à neige amovibles

[Document d'aide à la décision APP-2016-061](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'attribuer le contrat pour la fourniture de souffleuses à neige amovibles (appel d'offres 2016-50-29), à Vohl inc., au prix de 195 400 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-52

Dépôt de listes de contrats au 31 mars 2016

[Document d'aide à la décision APP-2016-062](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 31 mars 2016 sont déposées, à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier au 31 mars 2016 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou un employé du 1^{er} janvier au 31 mars 2016, avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou un employé du 1^{er} au 31 mars 2016, (articles 477.3, 3^e alinéa et 477.2, 5^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*).

CV-2016-05-53

Dépôt de listes de contrats de juillet, août, septembre et octobre 2015

[Document d'aide à la décision APP-2016-063](#)

Les listes suivantes de certains contrats de juillet, août, septembre et octobre 2015 sont déposées, à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier 31 juillet 2015, du 1^{er} janvier au 31 août 2015, du 1^{er} janvier au 30 septembre 2015 et du 1^{er} janvier au 31 octobre 2015 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou un employé du 1^{er} janvier au 31 juillet 2015, du 1^{er} janvier au 31 août 2015, du 1^{er} janvier au

30 septembre 2015 et du 1^{er} janvier au 31 octobre 2015, avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);

- liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou un employé du 1^{er} au 31 juillet 2015, du 1^{er} au 31 août 2015, du 1^{er} au 30 septembre 2015, et du 1^{er} au 31 octobre 2015, (articles 477.3, 3e alinéa et 477.2, 5e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*).

CV-2016-05-54

Attribution du contrat pour le nettoyage et l'inspection des réseaux d'égout sanitaires et unitaires au plan d'intervention et décret des travaux

[Document d'aide à la décision APP-2016-064](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'attribuer le contrat pour le nettoyage et l'inspection des réseaux d'égout sanitaires et unitaires au plan d'intervention (appel d'offres 2016-50-36), à Can-explore inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 113 731 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-55

Attribution de contrats pour la fourniture de contrats d'assurance de dommages

[Document d'aide à la décision APP-2016-066-R-1](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'attribuer les contrats pour la fourniture de contrats d'assurance de dommages (appel d'offres 2016-50-37), de la façon suivante :

- lot 1, assurance automobile et responsabilité, à AON Canada inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 450 335 \$, avant taxe de 9 %;
- lot 2, assurance des biens de toute description, à AON Canada inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à

104 389 \$, avant taxe de 9 %;

conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-56

Cession du contrat relatif à l'acquisition de micro-ordinateurs de table et de moniteurs de marque HP ou Lenovo

[Document d'aide à la décision APP-2016-067](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'autoriser la cession du contrat relatif à l'acquisition de micro-ordinateurs de table et de moniteurs de marque HP ou Lenovov (appel d'offres 2011-50-91, lot 1), attribué par la résolution CV-2012-01-48, le 20 février 2012, à Technologies metafore inc., à l'entreprise cessionnaire Compugen inc.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-57

Contrat de location d'équipements de radiocommunication à intervenir avec Novicom pour la Direction des infrastructures, la Direction du service de la sécurité incendie et la Direction du service de police

[Document d'aide à la décision APP-2016-068-R-1](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

De conclure le contrat de location à intervenir avec Novicom, concernant la location d'équipements de radiocommunication pour la Direction des infrastructures, la Direction du service de la sécurité incendie et la Direction du service de police, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision APP-2016-068-R-1, pour une dépense estimée à 17 766,67 \$ mensuellement, avant TPS et TVQ, pour une durée maximale de 20 mois et débutant rétroactivement le 1^{er} avril 2016, et d'autoriser le maire et la greffière à signer ce contrat.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-58

Attribution du contrat pour la construction d'un bâtiment de services et l'installation de jeux d'eau et décret des travaux

Document d'aide à la décision APP-2016-065

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey

Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'attribuer le contrat pour la construction d'un bâtiment de services et l'installation de jeux d'eau (appel d'offres 2016-50-35), à 9124-4905 Québec inc., faisant affaires sous le nom de Construction Couture & Tanguay, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée et révisée au montant indiqué à la fiche de prise de décision APP-2016-065, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-59

Attribution de contrats pour le traçage de lignes de rues [Document d'aide à la décision APP-2016-059](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'attribuer les contrats pour le traçage de lignes de rues (appel d'offres 2016-50-33), de la façon suivante :

- projet A, à Lignco sigma inc. aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 174 423,60 \$, avant TPS et TVQ, pour la première année d'un contrat de trois ans dont les montants seront indexés pour les années subséquentes;
- projet B, à 9261-1318 Québec inc. faisant affaires sous le nom de Signalisation J.M.B., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 129 723 \$, avant TPS et TVQ, pour la première année d'un contrat de trois ans dont les montants seront indexés pour les années subséquentes;

conformément au devis et à leur soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-60

Avis de motion du Règlement RV-2016-15-87 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme (agrandir une affectation résidentielle forte densité à même une partie de l'affectation parc et espace vert) [Document d'aide à la décision URBA-2016-023](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-15-87 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme.

Ce règlement a pour objet d'agrandir une affectation résidentielle forte densité à même une partie d'une affectation parc et espace vert.

CV-2016-05-61

Avis de motion du Règlement RV-2016-15-88 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création des zones H2565, M2566, M2567, H2569, H2571, M2580 et M2581 à proximité du boulevard Étienne-Dallaire, entre le boulevard Alphonse-Desjardins et la rue Saint-Omer, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-023](#)

Le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-15-88 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce règlement a pour objet :

- de créer sept nouvelles zones à même une partie de la zone H2568 qui sera supprimée et une partie des zones H2570 et L2560, et de prévoir les usages autorisés dans ces zones et des normes applicables à ces usages;
- d'agrandir la zone H2572 à même une partie de la zone H2568 qui sera supprimée;
- de prévoir que la superficie de plancher de tout étage situé au-dessus du rez-de-chaussée doit représenter au moins 75 % de la superficie de plancher du rez-de-chaussée dans la zone M2567.

CV-2016-05-62

Avis de motion du Règlement RV-2016-15-89 de contrôle intérimaire dans le cadre du projet de service rapide par bus visant à interdire toute nouvelle construction (incluant tout aménagement de gestion des eaux pluviales) ou tout agrandissement d'une construction sur certains lots

[Document d'aide à la décision URBA-2016-118](#)

Le membre du conseil de la Ville Michel Patry donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-15-89 de contrôle intérimaire dans le cadre du projet de service rapide par bus visant à interdire toute nouvelle construction (incluant tout aménagement de gestion des eaux pluviales) ou tout agrandissement d'une construction sur certains lots.

Ce règlement a pour objet d'interdire, temporairement, la construction (incluant tout aménagement de gestion des eaux pluviales) et l'agrandissement de constructions sur les lots visés. Cette interdiction s'applique autant aux constructions hors sol qu'aux constructions souterraines. Cependant, afin de permettre aux propriétaires de ces lots de jouir de leur propriété, certains aménagements mineurs seront autorisés. Ainsi, il sera tout de même permis de construire, d'agrandir ou d'installer les constructions suivantes :

- ✓ un espace de stationnement, à l'exception d'un stationnement étagé ou d'un stationnement souterrain;
- ✓ une allée de circulation automobile, cyclable ou piétonne;
- ✓ un abri, incluant un abri d'hiver;
- ✓ un abribus;

- ✓ un auvent;
 - ✓ une clôture;
 - ✓ un élément de mobilier urbain;
 - ✓ une rampe d'accès, notamment pour les personnes handicapées;
 - ✓ une terrasse;
 - ✓ une enseigne.
-

CV-2016-05-63

Adoption du Projet de règlement RV-2016-15-87 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme (agrandir une affectation résidentielle forte densité à même une partie de l'affectation parc et espace vert)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-023](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le Projet de règlement RV-2016-15-87 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2016-023.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-64

Adoption du Projet de règlement RV-2016-15-88 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création des zones H2565, M2566, M2567, H2569, H2571, M2580 et M2581 à proximité du boulevard Étienne-Dallaire, entre le boulevard Alphonse-Desjardins et la rue Saint-Omer, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-023](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'adopter le Projet de règlement RV-2016-15-88 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2016-023.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-65

Adoption du Second projet de règlement RV-2016-15-55 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout du groupe P1 Service communautaire, Zone C2411, boulevard Guillaume-Couture, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-109](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'adopter le Second projet de règlement RV-2016-15-55 modifiant le

Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2016-02-31.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-66

Adoption du Second projet de règlement RV-2016-15-63 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout du groupe d'usages C4 Débit d'essence à l'intérieur de la zone C2840, secteur Pintendre)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-110](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'adopter le Second projet de règlement RV-2016-15-63 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2016-03-27.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-67

Adoption du Second projet de règlement RV-2016-15-65 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone H1226 à même une partie de la zone P1227, terrain du cimetière situé au 567, rue de Saint-Romuald, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-117](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'adopter le Second projet de règlement RV-2016-15-65 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2016-03-29.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-68

Adoption du Second projet de règlement RV-2016-15-79 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création de la zone C1412, agrandissement du Complexe de soccer Honco de Lévis, secteur Charny)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-127](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'adopter le Second projet de règlement RV-2016-15-79 modifiant le

Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2016-04-48.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-69

Adoption du Règlement RV-2016-15-80 décrétant des travaux d'égout pluvial et de voirie sur la rue J.-B.-Renaud et des travaux d'aqueduc, d'égouts, de voirie, d'éclairage et de construction d'un bassin de rétention des eaux pluviales pour le prolongement de cette rue, ainsi qu'un emprunt

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-068](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-15-80 décrétant des travaux d'égout pluvial et de voirie sur la rue J.-B.-Renaud et des travaux d'aqueduc, d'égouts, de voirie, d'éclairage et de construction d'un bassin de rétention des eaux pluviales pour le prolongement de cette rue, ainsi qu'un emprunt a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière par intérim mentionne que ce règlement a pour objet de décréter des travaux d'égout pluvial et de voirie sur la rue J.-B.-Renaud et des travaux d'aqueduc, d'égouts, de voirie, d'éclairage et de construction d'un bassin de rétention des eaux pluviales pour le prolongement de cette rue, ainsi qu'un emprunt n'excédant pas la somme de 3 182 000 \$ pour payer cette dépense, d'un terme de 15 ans, remboursable en partie par une taxe spéciale générale imposée et prélevée annuellement sur tous les immeubles imposables du territoire de la ville, par une taxe spéciale de secteur imposée et prélevée annuellement sur tous les immeubles imposables situés sur le parcours du réseau d'aqueduc du territoire de la ville ainsi que par des taxes spéciales de secteurs imposées et prélevées annuellement sur tous les immeubles imposables situés dans les bassins de taxation identifiés dans le règlement ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'adopter le Règlement RV-2016-15-80 décrétant des travaux d'égout pluvial et de voirie sur la rue J.-B.-Renaud et des travaux d'aqueduc, d'égouts, de voirie, d'éclairage et de construction d'un bassin de rétention des eaux pluviales pour le prolongement de cette rue, ainsi qu'un emprunt.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-70

Adoption du Règlement RV-2016-15-81 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-079](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-15-81 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière par intérim mentionne que ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur une partie des rues de la Fabrique et Saint-Laurent (secteur Lévis) ainsi que sur une partie du boulevard du Centre-Hospitalier (secteur Charny) ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Règlement RV-2016-15-81 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-71

Adoption du Règlement RV-2016-15-85 modifiant le Règlement RV-2010-09-78 sur les pistes cyclables et récréatives
[Document d'aide à la décision POL-2016-014](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-15-85 modifiant le Règlement RV-2010-09-78 sur les pistes cyclables et récréatives a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière par intérim mentionne que ce règlement a pour objet de modifier les heures d'accès pour la circulation des bicyclettes et des bicyclettes assistées sur les pistes cyclables et récréatives et d'exiger que ces bicyclettes soient munies d'un éclairage spécifique entre certaines heures ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'adopter le Règlement RV-2016-15-85 modifiant le Règlement RV-2010-09-78 sur les pistes cyclables et récréatives.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-72

Adoption du Règlement RV-2016-15-86 modifiant le Règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général, la sécurité et les animaux
[Document d'aide à la décision POL-2016-014](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-15-86 modifiant le Règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général, la sécurité et les animaux a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière par intérim mentionne que ce règlement a pour objet de prévoir une exception relative aux heures de fermeture des parcs publics pour les usagers et les usagères circulant sur les pistes cyclables et récréatives qui sont situées en tout ou en partie dans ces parcs ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'adopter le Règlement RV-2016-15-86 modifiant le Règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général, la sécurité et les animaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-73

Adoption du Règlement RV-2016-15-64 concernant la division du territoire en districts électoraux

[Document d'aide à la décision GRE-2016-002](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-15-64 concernant la division du territoire en districts électoraux a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière par intérim mentionne que ce règlement a pour objet de diviser le territoire de la ville en 15 districts électoraux et de remplacer le règlement RV-2008-07-65 adopté au même effet ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'adopter le Règlement RV-2016-15-64 concernant la division du territoire en districts électoraux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-74

Félicitations à monsieur Denis Servais

ATTENDU que monsieur Denis Servais est un citoyen lévisien impliqué

bénévolement dans le domaine sportif depuis une quarantaine d'années ;

ATTENDU que depuis 2011 monsieur Servais est administrateur à l'Institut national du sport du Québec en plus d'être président de Sports Québec ;

ATTENDU que son engagement et sa détermination ont eu un impact positif sur la jeunesse sportive québécoise ;

ATTENDU que monsieur Servais a reçu le prix *Hommage Bénévolat-Québec* ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller René Fortin
Appuyé à l'unanimité

De féliciter monsieur Denis Servais pour avoir remporté le prix *Hommage Bénévolat-Québec*, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-75

Félicitations à monsieur Yvan Girouard

ATTENDU que monsieur Yvan Girouard, professeur de sciences et technologie de l'environnement à l'école secondaire les Etchemins de Lévis, a reçu le *Certificat d'excellence* attribué par le premier ministre du Canada ;

ATTENDU que ce prix est l'une des plus hautes distinctions remises à un enseignant ou une enseignante au Canada pour son travail et ses initiatives visant à soutenir l'apprentissage des élèves ;

ATTENDU que monsieur Girouard est le seul Québécois à recevoir cette distinction remise à dix enseignants ou enseignantes à travers le Canada en 2016 ;

ATTENDU que depuis une vingtaine d'années, monsieur Girouard est engagé dans plusieurs activités pour stimuler l'intérêt des élèves ;

ATTENDU que monsieur Girouard a été récipiendaire du prix Phare 2012 de la Commission scolaire des Navigateurs et choisi par le *Journal de Montréal* comme l'un des meilleurs enseignants du Québec ;

ATTENDU qu'il a réalisé une centaine de vidéos 3D, notamment deux vidéos qui ont remporté les honneurs lors de concours d'Amnistie Canada et Amnistie internationale ;

ATTENDU qu'il a relancé des activités parascolaires et aménagé une *classe musée* pour donner aux élèves l'envie d'en apprendre davantage ;

ATTENDU qu'il a été engagé dans de nombreuses activités parascolaires, dont le concours canadien de science Défi Michael Smith où il a, à trois reprises, mené ses élèves au certificat d'excellence ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé à l'unanimité

De féliciter monsieur Yvan Girouard pour avoir reçu le *Certificat d'excellence* attribué par le premier ministre du Canada, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-76

Engagement de la Ville auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour le réaménagement de l'intersection de la route Marie-Victorin et de la rue Jérôme-Demers ainsi que de l'amorce de la rue de l'Estran (secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-099](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

De s'engager à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, au plus tard 60 jours après la fin des travaux pour le réaménagement de l'intersection de la route Marie-Victorin et de la rue Jérôme-Demers ainsi que de l'amorce de la rue de l'Estran (secteur Saint-Nicolas), une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-77

Période d'intervention des membres du conseil

Quelques membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2016-05-78

Période de questions

Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2016-05-79

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

À 20 heures 21, de lever la séance.

Adoptée à l’unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière par intérim
